



**LE MERCREDI 25 MARS 2015**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 mars 2015, à 18 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Jocelyn Fréchette  
Maxime Hupé-Labelle  
Michel Parenteau

Richard Durocher  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard

**Le représentant du comité de parents**  
Stéphane Mongeon

**Absence**  
Anik Morin

**Sont également présents :**  
Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 40-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2015**

**RÉSOLUTION 41-CE (2014-2015)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;  
QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 3 FÉVRIER 2015**

**RÉSOLUTION 42-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;  
QUE le procès-verbal de la séance ajournée du comité exécutif du 3 février 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2015**

**RÉSOLUTION 43-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 25 février 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

**RÉSOLUTION 44-CE (2014-2015)**

Attendu les termes des articles 182, 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 25 mars 2015;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2015-2016, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

JOUR	HEURE	LIEU
25 novembre 2015	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
27 janvier 2016	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
30 mars 2016	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
25 mai 2016	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE ST-PIE-X, À PAPINEAUVILLE –  
ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 45-CE (2014-2015)**

Attendu l'appel d'offres public MMB1309TT01 visant la réfection de la toiture de l'école Saint-Pie-X, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc.....	82 200,00 \$
660, rue Auguste-Mondoux, local 4 Gatineau (Québec) J8J 3K3	
Morin Isolation et Toitures Ltée .....	86 900,00 \$
55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	
Construction A.S. Filiatreault inc.....	95 405,00 \$
803, avenue Leo-Lacombe Laval (Québec) H7N 3Y8	
Les Toitures Raymond & associés inc.....	103 000,00 \$
65, rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1W2	



**653**

Bellemare Couvertures Ltée ..... 104 950,00 \$  
1044, rue Raoul-Charette  
Joliette (Québec) J8E 8S6

Couvertures Victo 2000 inc ..... 111 000,00 \$  
990, rue de la Batiscan  
Victoriaville (Québec) G6T 1Y2

TMR3 Couvreur inc ..... 112 750,00 \$  
1880, chemin Pink  
Gatineau (Québec) J8J 3N7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de la rencontre du 23 mars 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat visant la réfection de la toiture de l'école Saint-Pie-X, à Papineauville, soit octroyé à la firme Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc. pour la somme de quatre-vingt-deux mille deux cents dollars (82 200,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE, À NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE – ADJUDICATION</b>
--

### **RÉSOLUTION 46-CE (2014-2015)**

Attendu l'appel d'offres public MMB1333TT01 visant la réfection de la toiture de l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Morin Isolation et Toitures Ltée ..... 55 800,00 \$  
55, rue Breadner  
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc..... 63 200,00 \$  
660, rue Auguste-Mondoux, local 4  
Gatineau (Québec) J8J 3K3

TMR3 Couvreur inc ..... 72 412,00 \$  
1880, chemin Pink  
Gatineau (Québec) J8J 3N7

Les Toitures Raymond & associés inc..... 165 600,00 \$  
65, rue Jean-Proulx  
Gatineau (Québec) J8Z 1W2

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Morin Isolation et Toitures Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de la rencontre du 23 mars 2015;



654

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE le contrat visant la réfection de la toiture de l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette, soit octroyé à la firme Morin Isolation et Toitures ltée pour la somme de cinquante-cinq mille huit cents dollars (55 800,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TUILES DE TVC D'AMIANTE DE L'ÉCOLE ST-MICHEL, À MONTEBELLO – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 47-CE (2014-2015)**

Attendu l'appel d'offres public MMB1407RP01 visant le remplacement des tuiles de TVC d'amiante de l'école St-Michel, à Montebello;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Gestion DMJ Management..... 89 600,00 \$  
6739741 Canada inc.  
183, chemin Freeman, unité 7  
Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Michel Emery Entrepreneur général inc..... Non conforme  
115, rang St-Joseph Ouest  
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Dampousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Gestion DMJ Management;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de la rencontre du 23 mars 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le contrat visant le remplacement des tuiles de TVC d'amiante de l'école St-Michel, à Montebello, soit octroyé à la firme Gestion DMJ Management pour la somme de quatre-vingt-neuf mille six cents dollars (89 600,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **ASSURANCE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE – RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

### **RÉSOLUTION 48-CE (2014-2015)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées était protégée par une assurance responsabilité générale offerte par Lemieux, Ryan & associés pour l'année scolaire 2014-2015;

Attendu les démarches effectuées par le Service des ressources financières auprès du courtier Lemieux, Ryan & associés;

Attendu les conditions de renouvellement offertes par Lemieux, Ryan & associés pour l'année scolaire 2015-2016;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est satisfaite des services rendus;



Attendu les discussions du comité relatif aux affaires matérielles et financières du 23 mars 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE les services de Lemieux, Ryan & associés soient retenus pour la couverture de l'assurance responsabilité générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année 2015-2016 à un coût de vingt-cinq mille trois cent soixante-douze dollars (25 372,00\$), taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RADIATION DE TAXE SCOLAIRE**

### **RÉSOLUTION 49-CE (2014-2015)**

Attendu les démarches effectuées par le Service des ressources financières pour récupérer les sommes dues;

Attendu que tous les dossiers énumérés sur la liste déposée ont fait l'objet de procédures de recouvrement par le huissier mandaté par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que la commission scolaire ne retirerait aucun bénéfice d'une vente de ces propriétés sous le contrôle de la justice compte tenu de la valeur foncière de ces propriétés, des déboursés à prévoir pour récupérer les sommes dues ainsi que des problèmes de titres de certaines propriétés;

Attendu que tous ces comptes à recevoir remontent à plusieurs années;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 9 mars 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées procède à la radiation des sommes à percevoir en capital au montant de 1 210,38 \$ ainsi que des montants de frais et d'intérêts ajoutés pour ces mêmes années, jusqu'à la date du suivi de la présente résolution. Ce montant se répartit comme suit :

No dossier	Total	No dossier	Total
7785	70,92 \$	7439	33,78 \$
4316	102,56 \$	36327	12,80 \$
4842	99,38 \$	22224	5,50 \$
7635	41,55 \$	29068	39,16 \$
7743	16,19 \$	35522	23,15 \$
9609	68,02 \$	36271	5,44 \$
9802	10,05 \$	36284	38,63 \$
9610	43,28 \$	33340	72,23 \$
9563	72,04 \$	3393	26,19 \$
16514	94,87 \$	36278	334,64 \$

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 50-CE (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18 h 19.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 mai 2015, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**Jocelyn Fréchette,**  
Président du comité exécutif

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général